

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
CNW CODES 39 et 68
HEBEST
HEBMON

Surveillance de la rage du raton laveur dans le sud des régions de la Montérégie et de l'Estrie

Longueuil, le 15 mai 2007 – À compter d'aujourd'hui, les autorités de santé publique demandent la collaboration de la population demeurant dans le sud des régions de la Montérégie et de l'Estrie pour signaler les ratons laveurs, mouffettes et renards trouvés morts, de même que les ratons laveurs, mouffettes, renards, chiens et chats qui semblent désorientés, anormalement agressifs ou paralysés. Ces signalements doivent être faits à **Services Québec** : **1 877 644-4545**, entre 8 h 30 et 16 h 30.

La rage du raton laveur est présente dans le nord de l'État du Vermont et elle a fait son entrée au Québec l'été dernier. En effet, quatre ratons ayant la rage ont été capturés près de la municipalité de Cowansville en 2006. « Les autorités de santé publique et leurs collaborateurs ont la responsabilité d'agir et d'ériger une barrière immunologique avec les États-Unis pour ainsi éviter que la rage ne se propage sur le territoire québécois, mais aussi pour éviter qu'elle se transmette à d'autres espèces d'animaux, et éventuellement à l'humain. Pour ce faire, les signalements faits par les Montérégiens et les Estriens des municipalités ciblées sont essentiels », souligne D^{re} Louise Lambert, présidente du comité de surveillance de la rage du raton laveur au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Rappelons que la rage est une maladie incurable et mortelle chez les animaux et chez les humains. Elle se transmet à l'homme par une morsure ou un contact de la salive d'un animal infecté avec une plaie fraîche ou une muqueuse. La maladie peut être prévenue chez l'humain par l'administration rapide d'un vaccin. Par ailleurs, aucun cas de rage humaine n'a été déclaré au Québec depuis 2000.

L'ensemble des opérations préventives contre la rage du raton laveur en Montérégie et en Estrie est issu des recommandations du comité scientifique sur la rage du raton laveur sur lequel siègent des représentants du MSSS, des directions de santé publique des agences de la santé et des services sociaux de la Montérégie et de l'Estrie, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

En tout temps, il est conseillé de :

- En cas de morsure, laver la plaie à l'eau et au savon pendant 10 minutes et communiquer rapidement avec le service Info-Santé de votre localité;
- Ne jamais approcher les animaux sauvages ou inconnus;
- Faire vacciner les chiens et les chats contre la rage (consultez votre vétérinaire);
- Pour les propriétaires d'autres animaux allant à l'extérieur, consultez votre vétérinaire pour évaluer la pertinence de les faire vacciner.
- Signaler les animaux potentiellement infectés par la rage à **Services Québec** : **1 877 644-4545**.



Pour plus de détails sur les opérations de prévention et sur la rage en général, consultez l'adresse suivante :

www.rrsss16.gouv.qc.ca/santepublique.

- 30 -

Source :

François Simard

Agent d'information

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Téléphone : 450 928-6777, poste 4086

f.simard@rrsss16.gouv.qc.ca

p. j. Carte géographique de la zone de surveillance rehaussée de la rage du raton laveur au Québec

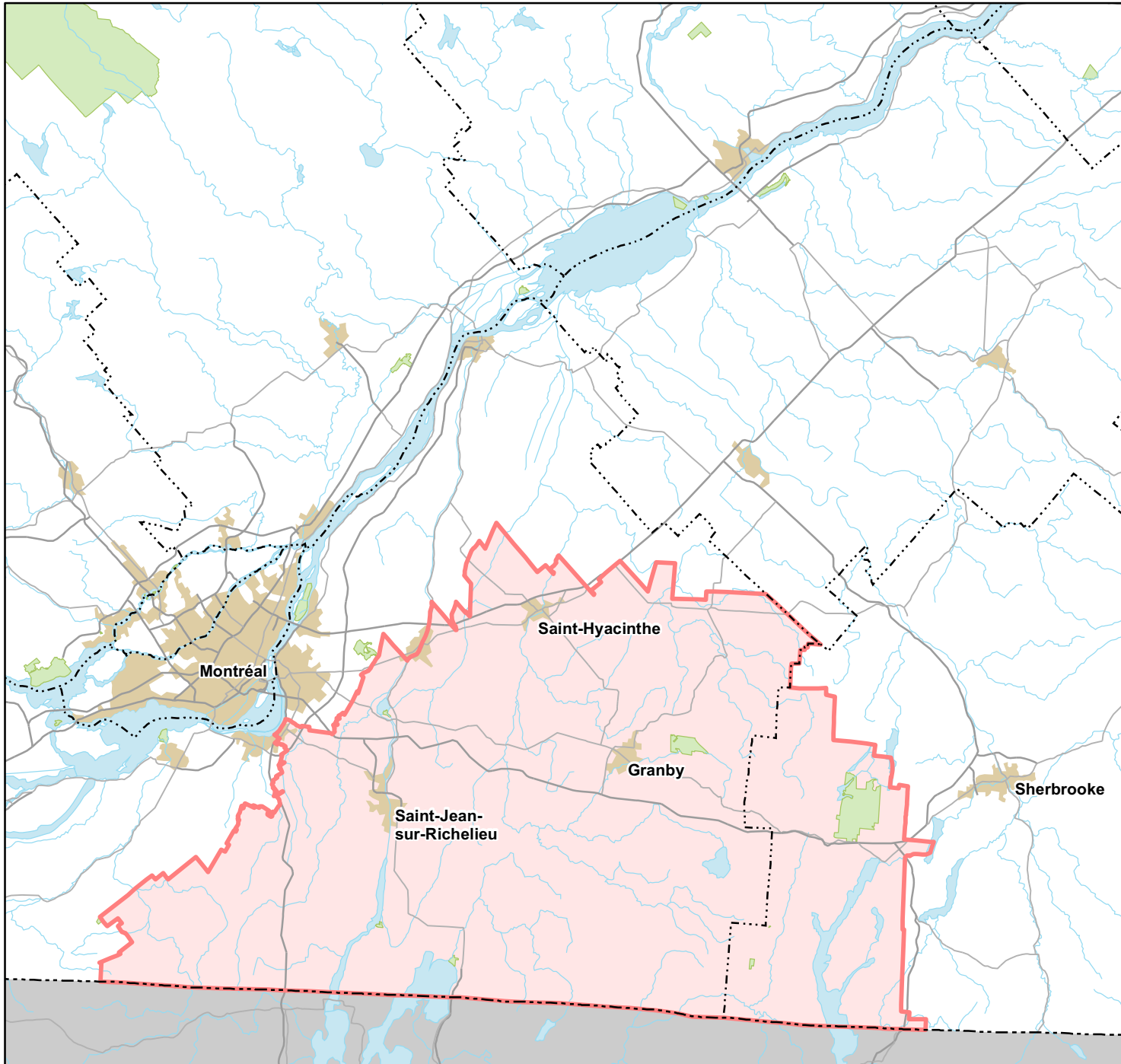
Liste des municipalités incluses dans la zone de surveillance rehaussée de la rage du raton laveur au Québec






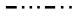



MRC	Nom de la municipalité	Région
Brome-Missisquoi	Abercorn	Montérégie
Acton	Acton Vale	Montérégie
Rouville	Ange-Gardien	Montérégie
Memphrémagog	Austin	Estrie
Brome-Missisquoi	Bedford	Montérégie
Acton	Béthanie	Montérégie
Memphrémagog	Bolton-Est	Estrie
Brome-Missisquoi	Bolton-Ouest	Montérégie
Le Val-Saint-François	Bonsecours	Estrie
Brome-Missisquoi	Brigham	Montérégie
Brome-Missisquoi	Brome	Montérégie
La Haute-Yamaska	Bromont	Montérégie
La Vallée-du-Richelieu	Carignan	Montérégie
La Vallée-du-Richelieu	Chambly	Montérégie
Brome-Missisquoi	Cowansville	Montérégie
Brome-Missisquoi	Dunham	Montérégie
Brome-Missisquoi	East Farnham	Montérégie
Memphrémagog	Eastman	Estrie
Brome-Missisquoi	Farnham	Montérégie
Brome-Missisquoi	Freighsburg	Montérégie
La Haute-Yamaska	Granby	Montérégie
Le Haut-Saint-Laurent	Havelock	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Hemmingford	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Henryville	Montérégie
Roussillon	La Prairie	Montérégie
Les Maskoutains	La Présentation	Montérégie
Brome-Missisquoi	Lac-Brome	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Lacolle	Montérégie
Le Val-Saint-François	Lawrenceville	Estrie
Memphrémagog	Magog	Estrie
Rouville	Marieville	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Mont-Saint-Grégoire	Montérégie
La Vallée-du-Richelieu	Mont-Saint-Hilaire	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Napierville	Montérégie
Brome-Missisquoi	Notre-Dame-de-Stanbridge	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Noyan	Montérégie
Memphrémagog	Ogden	Estrie
Memphrémagog	Orford	Estrie
La Vallée-du-Richelieu	Otterburn Park	Montérégie
Memphrémagog	Potton	Estrie
Rouville	Richelieu	Montérégie
Rouville	Rougemont	Montérégie
Acton	Roxton	Montérégie
Acton	Roxton Falls	Montérégie
La Haute-Yamaska	Roxton Pond	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Saint-Alexandre	Montérégie
La Haute-Yamaska	Saint-Alphonse	Montérégie
Brome-Missisquoi	Saint-Armand	Montérégie
La Vallée-du-Richelieu	Saint-Basile-le-Grand	Montérégie

MRC	Nom de la municipalité	Région
	Saint-Benoît-du-Lac	Estrie
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Bernard-de-Lacolle	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Saint-Blaise-sur-Richelieu	Montérégie
Rouville	Saint-Césaire	Montérégie
Le Haut-Saint-Laurent	Saint-Chrysostome	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Cyprien-de-Napierville	Montérégie
Les Maskoutains	Saint-Damase	Montérégie
Les Maskoutains	Saint-Dominique	Montérégie
Rouville	Sainte-Angèle-de-Monnoir	Montérégie
Le Val-Saint-François	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	Estrie
Le Haut-Richelieu	Sainte-Anne-de-Sabrevois	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Sainte-Brigide-d'Iberville	Montérégie
La Haute-Yamaska	Sainte-Cécile-de-Milton	Montérégie
Acton	Sainte-Christine	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Sainte-Clotilde-de-Châteauguay	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Édouard	Montérégie
Les Maskoutains	Sainte-Madeleine	Montérégie
Les Maskoutains	Sainte-Marie-Madeleine	Montérégie
Brome-Missisquoi	Sainte-Sabine	Montérégie
Memphrémagog	Saint-Étienne-de-Bolton	Estrie
Le Haut-Richelieu	Saint-Georges-de-Clarenceville	Montérégie
Les Maskoutains	Saint-Hyacinthe	Montérégie
Brome-Missisquoi	Saint-Ignace-de-Stanbridge	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Jacques-le-Mineur	Montérégie
La Vallée-du-Richelieu	Saint-Jean-Baptiste	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Saint-Jean-sur-Richelieu	Montérégie
La Haute-Yamaska	Saint-Joachim-de-Shefford	Montérégie
Les Maskoutains	Saint-Liboire	Montérégie
Rouville	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Michel	Montérégie
Les Jardins-de-Napierville	Saint-Patrice-de-Sherrington	Montérégie
Rouville	Saint-Paul-d'Abbotsford	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Montérégie
Roussillon	Saint-Philippe	Montérégie
Les Maskoutains	Saint-Pie	Montérégie
Brome-Missisquoi	Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Saint-Sébastien	Montérégie
Le Haut-Richelieu	Saint-Valentin	Montérégie
Les Maskoutains	Saint-Valérien-de-Milton	Montérégie
La Haute-Yamaska	Shefford	Montérégie
Brome-Missisquoi	Stanbridge East	Montérégie
Brome-Missisquoi	Stanbridge Station	Montérégie
Memphrémagog	Stanstead	Estrie
Memphrémagog	Stukely-Sud	Estrie
Brome-Missisquoi	Sutton	Montérégie
Brome-Missisquoi	TNO aquatique de la MRC de Brome-Missisquoi	Montérégie
Acton	Upton	Montérégie
Le Val-Saint-François	Valcourt	Estrie
Le Haut-Richelieu	Venise-en-Québec	Montérégie
La Haute-Yamaska	Warden	Montérégie
La Haute-Yamaska	Waterloo	Montérégie

Rage du raton laveur au Québec – Zone de surveillance rehaussée 2007



Légende

-  Zone de surveillance
-  Zone urbaine
-  Parc national et réserve écologique
-  Limite de région administrative
-  Frontière internationale
-  Autoroute
-  Route nationale

0 7.5 15 km

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction du développement de la faune
en collaboration avec la Direction générale de
l'information géographique

© Gouvernement du Québec, 2007

